

AFRIQUE DE L'OUEST ANGLOPHONE

1. Sinistres majeurs

Nigéria : Effondrement de l'immeuble de la NIDB (NIDB House), avec des pertes provisoires estimées à 800 millions de Nairas.

2. Nominations

Nigéria : Alhaji Ibrahim HUSSAINI a été nommé Commissaire aux Assurances par Intérim, en remplacement de Chief O. E. Chukwulozie.

3. Autres

L'opération de recapitalisation au Nigéria a été bouclée. 43 compagnies ont bénéficié d'un renouvellement d'agrément pour souscrire des assurances non vie et 26 autres pour souscrire des assurances vie, tandis que 2 compagnies de réassurance ont été admises à poursuivre leurs activités.

AFRIQUE FRANCOPHONE (OUEST ET CENTRE)

1. Nouvelles compagnies

- En Côte d'Ivoire: AIA (Africa International Assurances)
- Au Gabon : COLINA
- Au Sénégal : C.G.A. (Compagnie Générale d'Assurances)
- Au Bénin, au Togo et au Gabon, le Groupe NSIA a obtenu des agréments pour opérer en Assurance Vie

2. Retraits d'agrément

- Au Cameroun , 2 sociétés : SATELLITE Insurance (IARD) et ASSURAMA (Vie)

3. Nominations

- M. Erard MOUTASSIE, ancien Secrétaire Général de la CIMA, a été nommé Directeur Général de COLINA Gabon
- M. Ali ADOUM DJAYA, précédemment Directeur Adjoint, a été nommé Directeur Général de la STAR Tchad, suite à la nomination de M. Rakhis MANANNY comme Ministre.

- M. Mohamadou NOBA, Ancien Secrétaire Général de la Fédération Sénégalaise des Sociétés d'Assurances, a été nommé Directeur Général de la CGA.

- M. Pierre BAYOKO AKA, précédemment Auditeur interne à la MCA (Mutuelle Centrale d'Assurance de Côte d'Ivoire), a été nommé Directeur Général de AIA

4. Autres

Le Groupe NSIA a obtenu l'agrément de la Commission Bancaire de l'UEMOA pour prendre le contrôle de la BIAO Côte-d'Ivoire.

REGION DU MAGHREB

1. Nouvelles compagnies

Algérie

- L'assureur français CARDIF, filiale du groupe BNP Paribas, a ouvert une filiale à Alger;
- La COFACE a ouvert une représentation à Alger.

Mauritanie

Une nouvelle compagnie d'assurance appelée GAMA a commencé à souscrire depuis septembre 2006.

Libye

Une nouvelle compagnie, la «Trust», a vu le jour en 2006 et a commencé ses opérations en Janvier 2007.

2. Législation

Algérie

Promulgation en février 2006 de la Loi 06-04 du 20/02/2006 modifiant et complétant l'ordonnance 95/07 relative aux assurances, en consacrant notamment :

- Le principe de séparation de l'activité des assurances dommages des assurances de personnes ;
- La diversification des canaux de distribution notamment par la mise en place des guichets de la bancassurance;
- L'élargissement de l'offre d'assurance axée sur l'ouverture du marché algérien aux sociétés d'assurance et/ou de réassurance étrangères

3. Autres

Maroc

- Les placements des affaires facultatives ont été libéralisés depuis janvier 2006.

- En Octobre 2006, la CNIA a acquis 100% du capital de la Société Es Saada.

- En Décembre 2006 et suite au retrait de l'O.N.A. (Omnium Nord Africain) du capital d'AXA Assurance Maroc, cette dernière est devenue filiale à 100% d'AXA France.

AFRIQUE DU NORD-EST

1. Nouvelles compagnies

Egypte

Le Gouvernement égyptien a créé une nouvelle société holding dénommée « Holding Insurance Company » pour gérer les 4 compagnies publiques. M. Mahmoud Abdallah a été nommé au poste de Président Directeur Général de la nouvelle structure.

2. Nouvelle législation

L'Autorité de tutelle du secteur des assurances en Egypte a soumis deux projets de loi au Parlement. L'un des textes porte organisation des activités de courtage en Egypte et l'autre fixe une limite maximum à la responsabilité en matière d'assurance automobile obligatoire.

3. Autres

Soudan : Un nouveau Comité Directeur a été élu par la Fédération soudanaise des sociétés d'assurance.

OCEAN INDIEN

1. Nouvelles compagnies

Madagascar

Deux nouvelles compagnies, à savoir AGF et Colina, ont ouvert des bureaux à Madagascar

2. Autres

Seychelles

La Société des assurances des Seychelles a été privatisée et rebaptisée Compagnie des Assurances des Seychelles

Maurice

La Prudence Mauricienne Assurances Limited a acquis 100% des parts de Island General Insurance Company limited. Maurice a abrité la 6ème édition de la Conférence de l'OAA sur l'assurance vie.

AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE

1. Législation

Kenya

1. Loi sur les Assurances 2006 (Amendement)

L'amendement a notamment porté sur les points suivants :

1.1. Fixation d'un plafond de 3 000 000 de Shillings kenyans par tête pour les dommages corporels subis par des tiers. Aucune limite n'existait auparavant.

1.2. Adoption d'un système de « cash and carry » pour les assurances automobile et incendie.

1.3. Création d'une Autorité de Contrôle des Assurances autonome hors du Ministère des Finances.

2. Le shilling kenyan a continué de s'apprécier de près de 10% en 2006.

3. L'Association des Réassureurs Kenyans (AKR) a été redynamisée.

Tanzanie

Les cessions obligatoires à Tan Re sont passées de 10% à 15% en 2007.

2. Nouvelles compagnies

Tanzanie

- Madison General (MGEN) Insurance a vu le jour et devrait démarrer ses activités en 2007.

- Naissance de Golden Crescent Insurance Co dont les activités devraient commencer en 2007.

Rwanda

Phoenix Insurance du Kenya a créé une filiale au Rwanda.

3. Sinistres majeurs

Zambie

KCM (Konkola Copper Mines) – Effondrement d'un puits ouvert le 8 avril 2001 payé par jugement par consentement (ex-gratia) en octobre 2006. Coût total

du sinistre : 2,5 millions \$EU.

Kenya

Incendie de l'International House en août 2006. Coût total du sinistre : 1,7 million \$EU.

Ouganda

Destruction du Rosebud House par une tempête en mars 2006. Coût total du sinistre : 705 000 \$EU.

Tanzanie

Incendie du TPC Sugar Factory en juillet 2006. Coût total du sinistre : 3 millions \$EU

Ethiopie

Ethiopian Electric Power Authority (Autorité Ethiopienne de l'Energie Electrique) – Endommagement d'un turbo-alternateur le 30 novembre 2003. Coût total du sinistre : 2,5 millions \$EU.